



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE GATINEAU PRÉSENTE SON RAPPORT ANNUEL 2020 AU CONSEIL MUNICIPAL**

**Gatineau, le 24 Août 2021** - La vérificatrice générale de la Ville de Gatineau, Madame Johanne Beausoleil, présente son rapport annuel 2020 au conseil municipal.

#### **GESTION DE LA PAIE ET DES AVANTAGES SOCIAUX**

La masse salariale de la Ville de Gatineau représente entre 46 % et 49 % de ses charges totales des trois dernières années. Il est donc essentiel de se pencher sur les processus de gestion de la paie et des avantages sociaux pour évaluer la performance de la Ville en ce qui a trait à l'utilisation des budgets municipaux.

« La définition des rôles et des responsabilités des personnes impliquées dans le processus n'est pas toujours claire et donne lieu à certaines inefficiences et omissions. De plus, peu de procédures existent pour encadrer la gestion de la paie et des avantages sociaux ainsi que l'application des lois et des règlements pertinents » explique Madame Beausoleil.

Les tests effectués sur la conformité de la paie aux politiques, règlements, conventions collectives et autres documents-cadres indiquent que 22 % des paies testées présentent des anomalies, ce qui augmente le risque de conséquences financières négatives pour la Ville.

Le personnel impliqué dans le traitement de la paie ne semble pas connaître toutes les fonctionnalités des systèmes ou des outils mis à leur disposition. Certains contrôles fondamentaux ne sont pas toujours exécutés, comme l'approbation des heures travaillées, supplémentaires et d'absence. Certains contrôles programmés susceptibles de pallier les déficiences de contrôle actuelles sont inexistantes dans le système de paie. Les nombreux traitements manuels entraînent la duplication des efforts, accaparent des ressources considérables et augmentent significativement le risque d'erreurs, notamment dans les banques de congés et de vacances.

#### **PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES**

Les infrastructures municipales sont les actifs les plus importants de la Ville. La valeur nette comptable des infrastructures représente environ 80 % de ses actifs non financiers. La valeur de remplacement estimée des infrastructures municipales est de près de 8 milliards de dollars. Le développement des réseaux d'aqueduc et d'égouts de la Ville a eu lieu à différentes époques depuis le début des années 1960. Une part importante des infrastructures atteindra donc la fin de sa vie utile à partir de 2056.

Le Service des infrastructures ne dispose pas de processus formel et complet à l'égard de la gestion de ses infrastructures ni à l'égard de la planification de leur pérennité.

À ce jour, il n'existe par exemple aucun inventaire pour les parcs et la Ville ne dispose d'aucune donnée descriptive et d'état concernant les feux de circulation et les luminaires municipaux.

La Ville ne dispose pas d'orientations en matière de sélection et de priorisation des projets ni d'orientations formelles à l'égard de la répartition budgétaire entre la réfection et le rattrapage, et ce, malgré le contexte actuel de déficit d'entretien. Une vision à long terme est essentielle dans le processus de gestion des infrastructures aux fins d'optimisation de leur pérennité. Or, la Ville a un horizon de planification de trois à cinq ans. Faute de perspective, les travaux urgents monopolisent par conséquent la plus grande part des effectifs.

## **STRATÉGIES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE LA GESTION DE LA PÉRENNITÉ DES CHAUSSÉES**

Une très grande proportion des activités du Service des travaux publics sont déclenchées par des requêtes citoyennes ou par des bris sur les chaussées et sur les différents réseaux souterrains. Généralement, plus de 30 000 requêtes doivent être prises en charge annuellement.

Le fonctionnement en mode réactif utilisé par la Ville ne permet pas de prévenir ou d'intervenir avant l'apparition des plaintes. « Pour la réparation des nids de poule par exemple, de 25 % à 45 % des requêtes de ce type ne respectent pas les délais prévus en fonction des périodes analysées. De plus, les nombreux gabarits et fiches d'estimations utilisées dans le traitement des requêtes, le grand nombre d'intervenants impliqués dans ce processus, ainsi que les critères et cotes de priorisation insuffisamment définis induisent un manque de cohérence et d'efficacité dans l'établissement des priorités », ajoute la vérificatrice générale.

Le Service des travaux publics fait face à de nombreux défis en matière de mouvement et de rétention de son personnel et pour pallier les conséquences des mouvements de personnel importants, la direction du Service doit s'assurer de mieux documenter les différentes tâches, de bien encadrer les nouveaux employés grâce à des programmes de formation et d'accompagnement adéquats.

## **GESTION DU CARBURANT À L'AÉROPORT EXÉCUTIF GATINEAU-OTTAWA**

L'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa (AEGO) est un organisme contrôlé par la Ville de Gatineau. En 2019, les charges d'exploitation de l'AEGO s'élevaient à près de 2,4 M\$. Comme ses coûts d'exploitation sont considérables, l'AEGO s'appuie sur ses ventes de carburant pour assurer une partie de son financement. Les ventes de carburant représentent plus de 60 % des produits de l'AEGO des trois dernières années et ont généré des profits bruts de plus de 500 000 \$.

L'AEGO ne possède pas de procédures de travail documentées pour l'ensemble des activités administratives liées à la gestion du carburant, ce qui peut mettre à risque l'organisation en cas de mouvement de personnel.

Les ventes de carburant de l'AEGO se sont élevées à près de 2,7 millions de litres entre 2017 et 2020. Les transactions quotidiennes de carburant vendu sont enregistrées manuellement dans le système comptable de l'AEGO, ce qui représente un travail inefficace. Des écarts de stocks de carburant destiné à un usage commercial ont aussi été observés depuis 2014 en raison de l'absence de compensateurs automatiques de la température et de la calibration déficiente d'une pompe à carburant, entraînant une perte de revenus pour l'AEGO.

## SUIVI ANNUEL DES RECOMMANDATIONS

À compter de cette année, la reddition de comptes faite sur le suivi des recommandations indique le taux d'application des recommandations émises dans les dernières années plutôt que l'état de l'évolution individuelle des recommandations. « En effet, je juge que ce renseignement démontre mieux l'engagement et la capacité de l'administration municipale à améliorer la gestion de la Ville » explique Madame Beausoleil.

Le taux d'application des recommandations pour la période ayant pris fin le 31 décembre 2016 est de 69 % après quatre ans et celui pour la période se terminant le 31 décembre 2017 est de 20 % seulement après trois ans. Cette diminution de la mise en œuvre des plans d'action démontre la capacité mitigée de la Ville à gérer à la fois les activités courantes et la réponse aux événements exceptionnels que nous avons connus ces dernières années.

« Comme au cours des années antérieures, j'ai reçu l'entière collaboration de la haute direction de la Ville, de ses gestionnaires et des employés municipaux à l'occasion des audits réalisés. Je les en remercie à nouveau » conclut Madame Beausoleil.

*N.B.: Pour toute demande d'entrevue, veuillez acheminer un courriel à [verificateur.general@gatineau.ca](mailto:verificateur.general@gatineau.ca)*

- 30 -

Source : Johanne Beausoleil, CPA, CA, CIA  
Vérificatrice générale de la Ville de Gatineau  
(819) 243-2303  
[verificateur.general@gatineau.ca](mailto:verificateur.general@gatineau.ca)